Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 46

Artikel: Filles de cultivateurs
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194577

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dacteur, de vous avoir entretenu de choses qui ne vous intéressent peut-être nullement; mais que voulez-vous, j'étais de mauvaise humeur en sortant du Cercle, et j'ai pris la plume pour le *Conteur*, dont je suis un vieil et fidèle abonné.

Un membre du Cercle de ***

Madagascar.

Nos journaux ne tarderont pas à être remplis de nouvelles relatives à l'expédition que la France prépare contre Madagascar, cette grande île située à l'est de l'Afrique, dont elle est séparée par le détroit de Mozambique. Il nous sera donc nécessaire, afin de pouvoir suivre avec intérêt le récit des évènements, d'être renseignés, d'une manière générale tout au moins, sur la nature, les institutions et les mœurs de ce pays lointain.

Une grande chaîne de montagnes traverse toute l'île, du N. au S., et forme, vers le centre, le vaste plateau d'Ankara, haut de 2500 m. environ. Une multitude de cours d'eau sortent de cette chaîne. Ces fleuves ont de 4 à 500 kilomètres, mais aucun n'est navigable.

En descendant des plateaux, on rencontre d'immenses forêts marécageuses et presque impénétrables; on y trouve les bois d'ébène, d'acajou, de palissandre, de teck, etc., des léopards, des sangliers, une grande quantité de singes et des oiseaux au plumage éclatant. L'hippopotame et le caïman abondent dans les rivières.

Le climat de l'île est chaud, humide et funeste aux Européens. L'intérieur et principalement le plateau d'Ankara sont salubres, mais la fièvre intermittente règne incessamment sur les côtes. — Magnifiques pâturages où l'on élève un bétail nombreux; rizières étendues; culture du maïs, du manioc, du tabac. La vigne et le mûrier croissent sur le plateau central.

Madagascar est parsemée de cristal de roche; on y rencontre des blocs de 20 pieds de hauteur. Mines de fer, d'étain, de cuivre.

La population (Malgaches ou Madécasses) est évaluée à 3,500,000 habitants. Elle se compose de plusieurs races, dont les trois principales sont les *Hovas*, de race malaise; les *Sakalaves*, de race noire, et les *Arabes Antalaots*, mélangés depuis longtemps avec les races indigènes. Les Hovas sont aujourd'hui la race dominante. Leur reine réside à *Tananarive* (100,000 habitants), au centre de l'île, qui est partagée en 17 provinces. *Tamatave*, sur la côte Est, lui sert de port et est la seule ville commerçante.

Les Hovas se disent chrétiens, presbytériens ou méthodistes, mais ils ont conservé, avec une foule de superstitions grossières, la fourberie, la cruauté et les mœurs dissolues de leurs ancêtres. Les missionnaires anglais exercent une grande influence sur le gouvernement de Madagascar.

L'exportation se compose de bétail, peaux, cire, gomme, suif, riz, graines, etc. Le principal article d'importation est le rhum.

Plusieurs essais de colonisation furent tentés sans succès par la France à Madagascar, à diverses époques. Mais la France réserva formellement ses droits dans plusieurs actes publics.

La France, soit qu'elle fût appelée à secourir certaines populations réclamant son intervention, soit qu'elle eût à protéger les établissements qu'elle y avait fondés, dut intervenir plusieurs fois par les armes.

La paix fut signée le 17 décembre 1885, et le traité, conclu à Tamatave, donna à la France le droit d'avoir à Tananarive un résident pour servir d'intermédiaire dans les relations du gouvernement malgache avec toutes les autres puissances, sans intervenir dans l'administration du pays, etc. Ce traité assure en outre la protection du gouvernement aux Français établis dans l'île et place Madagascar sous le protectorat de la France.

Mais le gouvernement Malgache, qui est en entier dans les mains de Rainilaiarivony, premier ministre de la reine Ranavalona III, a si souvent violé ses engagements, vis-à-vis de la France, qu'il n'existe là-bas de sécurité pour personne et qu'une intervention armée ne peut tarder.

Filles de cultivateurs.

Nous empruntons à un journal français, la *Gazette du village*, les judicieuses réflexions qui suivent :

« Aujourd'hui, les cultivateurs sentent mieux que jamais l'infériorité de l'éducation de leurs filles, et ils se demandent pourquoi on ne fait pas pour elles ce qu'on fait pour leurs fils.

» Vous aurez beau former des praticiens et des théoriciens dans vos écoles d'agriculture, disent-ils, le progrès ne se fera pas sans de bonnes ménagères. A côté de la jeune génération de cultivateurs instruits, il faut une génération de filles instruites des choses du métier. Et si, pour leur donner une bonne éducation, nous les plaçons dans les pensions des villes, elles n'en rapportent que des goûts pour les plaisirs et des visées tout autres que celles d'une ménagère de campagne.

» Evidemment, il y a là quelque chose à faire, des progrès à réaliser. Les garçons ont des écoles pratiques d'agriculture, des écoles professionnelles, eh bien, il faut aux filles un enseignement correspondant, c'est-à-dire des écoles où elles soient préparées à remplir leur rôle de bonnes fermières, de bonnes ménagères. Quand elles en sortiront avec leurs diplômes, les bons partis ne leur manqueront pas, et l'union des deux intelligences fera la prospérité de la ferme.

» Il y a aujourd'hui quantité de cultivateurs aisés, mais qui ne peuvent donner à leurs filles d'assez grosses dots pour en faire des femmes de notaires, d'avocats, de médecins, et qui voudraient cependant que leurs filles pussent rivaliser d'intelligence avec les jeunes gens sortant des écoles spéciales, possédant comme eux lesconnaissanses professionnelles nécessaires.

» Le rôle de la femme dans une exploitation agricole a plus d'importance qu'on ne suppose; c'est par la femme ignorante qu'une situation est souvent compromise; c'est par une femme intelligente et instruite qu'on la sauvera. »

Invitation à dîner.

Un de nos amis était invité dernièrement à dîner chez des personnes qu'il ne connaissait pas encore beaucoup. Il se rend à l'heure dite chez eux, c'est-à-dire à l'heure juste, comme le veut l'usage.

Au moment de franchir le seuil de la maison, il entend à l'étage supérieur une imprécation, un cri, enfin une soupière qui siffle à ses oreilles et vient s'écraser à ses pieds avec un fracas atroce, répandant parmi les éclats de porcelaine toutes les carottes et les navets d'une croûte-au-pot.

Evidemment, la guerre était dans le ménage; monsieur et madame étaient aux prises.

Heureusement, notre ami n'est ni sali, ni blessé par cet obus inattendu. Il monte l'escalier et trouve ses hôtes au moment de se mettre à table.

On s'assied et la cuisinière apporte aussitôt le poisson.

— Mon ange, dit doucement le mari à sa femme, dis donc à monsieur le menu du dîner.

— Non, cher ami, répond madame avec un sourire charmant, c'est plutôt à toi...

— Eh bien, voilà, dit monsieur d'un air fort dégagé, je vous dirai que nous dînons à l'anglaise... nous ne mangeons jamais de potage !

(Almanach ill. de la famille.)

C'est la fauta âo Betezu.

Ne faut jamé eindieusâ lo gouvernèmeint s'on vâo vivrè tranquillo. Ne parlo pas dâo gouvernèmeint dè la capitâla, kâ l'a lè gendarmes, lè dzudzo et monsu Notz po mettrè âo pas lè renitants et clliâo que ne vont pas lo drâi tsemin; mâ parlo dâo gouvernèmeint ein gredons qu'est soveint pe molési à